

Débats d'EUROGIP 2017

jeudi 2 mars

Paris, France

**La santé-sécurité au travail,
un levier de performance
pour l'entreprise**



Conférence européenne

**programme
informations pratiques
bulletin d'inscription**

si vous souhaitez en savoir plus sur les intervenants : <http://bit.ly/2kZ7V0I>

Conférence organisée par EUROGIP - www.eurogip.fr



Débats d'EUROGIP - 2.3.2017

Paris, France

**La santé-sécurité au travail,
un levier de performance
pour l'entreprise**

THÈME DES DÉBATS D'EUROGIP DU 2 MARS 2017

Souvent perçue comme une contrainte et une charge financière, la santé et la sécurité au travail (SST) représentent pourtant un levier de performance pour l'entreprise et peuvent s'avérer particulièrement rentables. Cet aspect souvent sous-estimé sera au cœur des Débats d'EUROGIP du 2 mars 2017.

En introduction à la conférence, des experts nous aideront à mieux comprendre les notions dont il sera question tout au long de la journée et à faire le lien entre SST et performance.

Une première table ronde sera consacrée aux analyses internationales et européennes relatives au ratio coûts-bénéfices de la santé-sécurité au travail ou de la réhabilitation, mais aussi au coût des risques psychosociaux ou encore à l'intérêt économique de la santé-sécurité au travail pour les PME.

Une deuxième table ronde réunira des entreprises de taille et de secteurs variés qui témoigneront du retour sur investissement d'actions mises en place pour prévenir les risques professionnels (liés aux poussières de bois, à la manutention de charges) ou en faveur du bien-être des collaborateurs. Il sera également question du partenariat entre préventeur et employeur pour conjuguer santé au travail et performance.

La parole sera ensuite donnée aux représentants des partenaires sociaux européens, sectoriels et généralistes, puis en conclusion à la Direction des risques professionnels en France ainsi qu'à la Direction de la communication de son homologue en Allemagne, la DGUV.

OBJECTIF DES DÉBATS D'EUROGIP

Chaque année depuis 2003, EUROGIP organise une conférence sur un thème relatif à la prévention ou à l'assurance des accidents du travail - maladies professionnelles en Europe. L'objectif des Débats d'EUROGIP est de favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs concernés.

Les Débats d'EUROGIP sont organisés sous la forme de tables rondes, animées par un journaliste professionnel, à l'issue desquelles un temps est consacré aux questions - réponses entre les intervenants et les participants.

PROGRAMME DES DÉBATS D'EUROGIP 2017

Débats d'EUROGIP - 2.3.2017

Paris, France

La santé-sécurité au travail,
un levier de performance
pour l'entreprise

9h00 Ouverture des Débats d'EUROGIP

Patrick Néron, Président du Conseil d'administration, EUROGIP

Introduction aux Débats - Quel lien entre SST et performance ?

Roxane Duret, Docteur en Sciences de gestion, Directeur Santé, Sécurité et Environnement France, Groupe JCDecaux

Marc Lassagne, Maître de conférences en sciences de gestion à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), Directeur pédagogique du Mastère spécialisé "Management global des risques"

Christian Trontin, Économiste, Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Impact économique de la SST: les analyses internationales et européennes

Nicolas Echarti, Collaborateur scientifique, Relations internationales, DGUV (*Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung*)

Dietmar Elsler, Chef de projet, Unité Prévention et recherche, EU-OSHA

Christian Felten, Secrétaire général, Comité de Prévention pour le secteur du transport, Association internationale de sécurité sociale (AISS)

Juliet Hassard, Maître de conférences en santé psychologique du travail, Département de psychologie, Université de Nottingham Trent

Retour d'expérience: les témoignages des entreprises et des préventeurs

David Le Glanaër, Associé, SYD CONSEIL

Marius Šreiva, Spécialiste santé-sécurité, Statga

François Hutteau, Expert Excellence opérationnelle, Groupe Allergan

et **Luc Thomasset**, Préventeur ergonomiste, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Rhône-Alpes, porteur du projet ELENCE

Christian Mostosi, Médecin du travail, Centre de services interentreprises (CESI)

et **Jean-François Stéphane**, Conseiller en santé-sécurité, Aéroport de Bruxelles Sud Charleroi

Joël Poix, Responsable de la mission Prévention et performance, Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)

Point de vue et orientations de partenaires sociaux européens

Esther Lynch, Secrétaire confédérale, Confédération européenne des syndicats (CES)

Jean-Louis Marchand, Président, Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)

Rebekah Smith, Conseiller senior, Département des affaires sociales, BusinessEurope

Ulrik Spannow, président du groupe de coordination santé-sécurité au travail, Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (FETBB)

Conclusion

Marine Jeantet, Directrice, Direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS-DRP)

Gregor Doepke, Directeur de la communication corporate, Responsable de la presse, DGUV (Assurance sociale accident allemande)

17h Fin des Débats

Les Débats seront animés par **Régis de Closets**, journaliste



INFORMATIONS PRATIQUES

Date : jeudi 2 mars 2017

Déroulement : accueil café et inscription des participants à partir de 8h30, ouverture des Débats à 9 heures, fin des Débats à 17h (merci de respecter cet horaire pour les derniers intervenants).

Lieu de la conférence : Maison de la RATP, 75012 Paris

Langues de travail (traduction simultanée): anglais, français

Inscription : nous vous remercions par avance de bien vouloir impérativement retourner le bulletin d'inscription dûment complété par mail à eurogip@eurogip.fr. L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement des frais de participation.

Frais de participation : ils comprennent la participation aux Débats, le déjeuner (pris sur place) et les actes (qui seront publiés au plus tard fin juin 2017) et s'élèvent à 165 € TTC (TVA 20 %). Ils sont à régler de préférence par virement bancaire (les informations bancaires vous seront adressées par mail à réception de votre bulletin d'inscription) ou par carte bancaire sur www.eurogip-debats.fr. Quel que soit le mode de règlement, merci de retourner par mail le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété en respectant les champs à remplir si le "payeur" n'est pas le participant aux Débats d'EUROGIP.

Toute personne ne s'étant pas acquittée des frais de participation avant la conférence ne pourra être admise.

Confirmation : à réception du règlement, EUROGIP vous adressera une confirmation de participation ainsi que le plan d'accès à la salle de conférences (par mail uniquement).

Annulation : seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient avant le 16 février 2017. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Vous avez la possibilité de vous faire remplacer. Dans ce cas, merci d'en informer EUROGIP.

Facturation : une facture sera adressée à réception du règlement. Si la mention d'un n° de bon de commande est nécessaire, merci de bien vouloir l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Secrétariat : EUROGIP, 51, avenue des Gobelins - F-75013 Paris Tél.: +33 (0) 1 40563040 - eurogip@eurogip.fr

Pour découvrir nos activités, nos publications, notre newsletter,
rendez-vous sur www.eurogip.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX DÉBATS D'EUROGIP DU JEUDI 2 MARS 2017

à compléter et à renvoyer impérativement
à eurogip@eurogip.fr

Informations concernant le participant aux Débats d'EUROGIP

(les champs marqués d'un sont obligatoires)*

M. Mme Nom*

Prénom*

Entreprise/Organisme

Fonction

Tél.*

E-Mail*

Adresse*

.....

CP et ville*

Pays*

Participera aux Débats d'EUROGIP du 2 mars 2017 (déjeuner et actes inclus, 165 € TTC)

Informations concernant le payeur

*(les champs marqués de** sont obligatoires en cas de règlement par une entreprise/organisation)*

Les frais sont payés* : par virement bancaire par CB sur le site www.eurogip-debats.fr
par le participant* oui non (merci alors de renseigner les champs ci-dessous**)

Entreprise/Organisme**

Adresse de facturation**

.....

N° TVA intracommunautaire**

N° SIRET**

Nom et téléphone de la personne à contacter

.....

Réf. du bon de commande (si nécessaire)

J'ai pris note des conditions de réservation et d'annulation que j'accepte

Date* **Signature***